

Panorama 4

2016-2017

Service de la
culture

Département de la justice,
de la sécurité et de la culture (DJSC)

 **ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

1. Préambule

Mesdames, Messieurs,

Le chantier est lancé ! La révision de la Loi sur la culture, datant de 1991, est en cours.

Cet ambitieux projet aboutira au cours de la nouvelle législature. L'engager plus tôt n'aurait été ni possible ni plausible.

En effet, avant de lancer un processus de cette nature, je tenais pour ma part à prendre le temps d'en mesurer les enjeux. Je tenais à m'imprégner de la scène culturelle neuchâteloise, à rencontrer ses acteurs et son public, à mieux connaître les attentes et les exigences des uns et des autres.

Au terme d'une première législature riche en contacts et en échanges, je me sens prêt à relever le défi et à diriger les travaux en connaissance de cause. Il s'agira notamment de produire un rapport détaillé, à l'appui d'une nouvelle version de la Loi sur la culture.

Je tiens toutefois à relativiser les changements à venir. En effet, la loi de 1991 est exemplaire : elle est légère et fonctionnelle, reposant sur des principes généraux. La prochaine mouture sera rédigée dans le même esprit, afin de laisser du champ à la nécessaire évolution de la politique culturelle au cours des années. Il s'agira donc d'une base légale volontairement sobre sur laquelle viendront s'appuyer des règlements d'application, en fonction des objectifs fixés par le Conseil d'État et des pratiques en matière de programmes d'encouragement.

Le texte demande toutefois à être actualisé. Il tiendra compte des changements dans les modes de soutien, tels qu'ils se sont développés à l'intérieur et à l'extérieur de notre canton.

Ce sera aussi l'occasion d'introduire de nouveaux domaines, comme celui de la médiation culturelle ou de la diffusion. La nouvelle loi clarifiera en outre les missions respectives des collectivités publiques, en veillant à cibler les programmes de soutien de manière pertinente et coordonnée.

En un mot, je dirais que cette révision vise avant tout à rendre plus cohérente, plus lisible et plus efficace la politique du canton en matière d'encouragement à la culture.

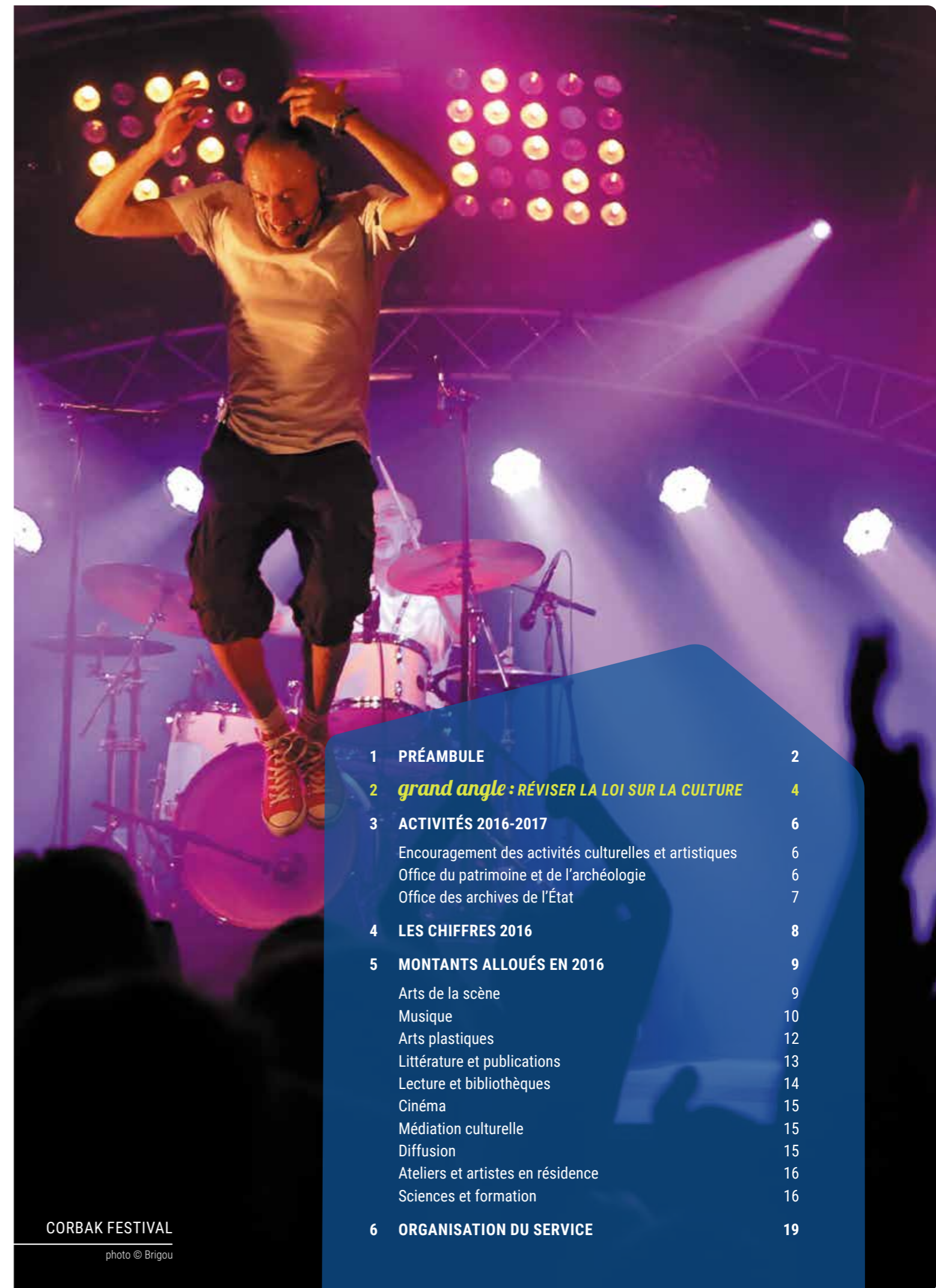
Outre le Grand Angle, qui précise les intentions relatives à la révision en cours, cette édition Panorama 2016-2017 revient, comme à l'accoutumée, sur l'année écoulée. On y trouvera donc le détail des soutiens accordés par l'État en 2016 aux acteurs culturels du canton – mais également aux associations et institutions supra-cantoniales, aux gardiens de notre patrimoine, ou encore à de nombreux projets liés à la formation ou à la médiation.

Bonne lecture, et que vive la culture !

*Alain Ribaux
Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture*

IMPRESSUM

Rédaction Zsuzsanna Béri et Matteo Capponi | Edition Service de la culture | Graphisme Annick Béguin | Couverture © Rockaltitude festival
Impression Imprimerie des Montagnes SA



1	PRÉAMBULE	2
2	grand angle : RÉVISER LA LOI SUR LA CULTURE	4
3	ACTIVITÉS 2016-2017	6
	Encouragement des activités culturelles et artistiques	6
	Office du patrimoine et de l'archéologie	6
	Office des archives de l'État	7
4	LES CHIFFRES 2016	8
5	MONTANTS ALLOUÉS EN 2016	9
	Arts de la scène	9
	Musique	10
	Arts plastiques	12
	Littérature et publications	13
	Lecture et bibliothèques	14
	Cinéma	15
	Médiation culturelle	15
	Diffusion	15
	Ateliers et artistes en résidence	16
	Sciences et formation	16
6	ORGANISATION DU SERVICE	19

CORBAK FESTIVAL

photo © Brigou

2. Grand angle : réviser la loi sur la culture

grand angle

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

INTRODUCTION

Réviser une loi n'est pas une chose anodine. Qui plus est lorsqu'il s'agit de la Loi sur la culture. Le sujet suscite les passions, et nombre de personnes se sentent concernées au premier chef, ce qui est une bonne chose.

Cependant, il serait faux d'attendre d'une base légale qu'elle légifère en matière de soutien financier. Un texte de loi doit s'inscrire dans une perspective durable, sans être encombré d'éléments financiers détaillés, reflets d'une époque déterminée. Fondamentalement, il lui appartient de définir, d'une part, ce qui peut être soutenu et dans quel but, et d'autre part dans quelles conditions le soutien peut être attribué.

UNE LOI-CADRE

La Loi sur la culture est, et doit rester, une loi-cadre. Par ce terme, il faut comprendre que les articles s'articulent selon des principes à la fois généraux (c'est-à-dire durables) et génériques (c'est-à-dire par domaines). A ce titre, il convient de souligner que les nouvelles dispositions de la Loi correspondront à l'esprit de la loi du 25 juin 1991 qui répond parfaitement à cette définition. Ce cadre concis n'a aucune raison de changer. Il permet en effet de poser les bases de la politique culturelle, en s'affranchissant de la bonne ou mauvaise fortune des finances cantonales.

RAPPEL DES PRÉCÉDENTES ÉTAPES

La révision de la Loi est aussi l'aboutissement d'un processus initié il y a près de 15 ans. Un coup d'œil dans le rétroviseur peut s'avérer utile :

1991. Le rapport de la commission chargée de l'examen d'un projet de loi sur la culture est présenté au Grand Conseil. Dans la foulée, ce dernier adopte la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC).

2003. Un forum réunit acteurs culturels et délégués du canton pour établir « Les nouveaux principes directeurs de la politique culturelle de l'État de Neuchâtel ».

2004. Le service de la culture rédige un rapport à l'appui d'un projet de loi portant modification de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). Suite au renouvellement des autorités cantonales, le rapport n'est pas présenté au Grand Conseil.

2006. Le Conseil d'État présente son plan d'intention 2006-2009 en matière de politique culturelle. A cette occasion il précise les contours de la vision qui sera mise en œuvre au cours des années suivantes.

2008. Le Grand Conseil prend connaissance du Rapport d'information du Conseil d'État sur la politique culturelle. Ce rapport dresse un état des lieux de la politique en matière d'encouragement à la culture ainsi qu'en matière de conservation du patrimoine.

2016-2017. Un Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil est élaboré à l'appui d'une nouvelle Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (LCSPC). Les réflexions relatives à une nouvelle loi sur la culture démarrent en parallèle.

LES OBJECTIFS DE LA RÉVISION

La loi actuelle de 1991 sur l'encouragement des activités culturelles est loin d'être obsolète. Mais un toilettage est nécessaire pour tenir compte de l'évolution de l'environnement au cours du temps.

Il en va ainsi de la disparition du Fonds d'encouragement des activités culturelles et artistiques, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur les finances, ou encore de l'essor de la médiation culturelle. Les dispositions relatives à l'organisation des commissions doivent être remaniées et la terminologie adaptée aux nouveaux usages. En résumé, s'il faut réviser la loi c'est pour :

- actualiser et préciser la terminologie ;
- thématiser de nouveaux domaines ;
- tenir compte de la suppression du fonds d'encouragement des activités culturelles ;
- uniformiser l'organisation des commissions ;
- tenir compte d'un certain nombre de remarques et propositions amenées par les acteurs culturels dans le cadre du dialogue avec les représentants de l'État.

LE RAPPORT SUR LA CULTURE

A l'occasion de cette révision, le rapport d'accompagnement comportera une « photographie » du paysage culturel. Celle-ci mettra en lumière les interventions des collectivités publiques ainsi que les nouveaux domaines d'activités ou encore les nouveaux modes de production. C'est sur la base de ces observations que seront dessinées les perspectives d'avenir qui permettront aux artistes et aux producteurs de travailler dans des conditions stimulantes, à la culture neuchâteloise de rayonner, et au public d'ici et d'ailleurs de jouir d'un environnement culturel riche et diversifié.

Le rapport précisera également dans quel cadre l'État a développé sa politique ces dernières années ; il indiquera l'évolution des montants consacrés à la culture et leur clef de répartition ; il démontrera notamment les efforts significatifs entrepris dans ce domaine par l'État de Neuchâtel dans un contexte économique pourtant peu favorable.

LE PROCESSUS EN COURS

Les travaux qui ont débuté au début de l'année 2017 suivent trois axes principaux :

- a) Une analyse portant sur les bases légales et les dispositifs de soutiens de la Confédération, des organismes supra-cantonaux et des cantons romands. Cette étape permettra de s'assurer que la future Loi cantonale sur la culture s'inscrira de manière cohérente dans le paysage romand et national en veillant à une convergence maximale des programmes d'encouragement.
- b) Une démarche participative pour favoriser les échanges avec les partenaires et acteurs culturels. C'est dans ce cadre que les acteurs culturels, réunis en fonction de leur domaine d'activité, sont conviés au Château pour participer à des tables rondes. Ils peuvent ainsi faire part de leurs projets et de leurs attentes. La synthèse de ces discussions sera intégrée au rapport.

A ce stade, il est intéressant de signaler que les premières rencontres avec les représentants du domaine des centres culturels, des festivals et des Arts de la scène (envergure régionale et extra-cantonale), se sont déroulées dans un climat très constructif.

c) Enfin, des rencontres entre l'État et les communes sont également prévues afin de coordonner leurs implications respectives en matière de soutien à la culture.

« ASSISES DE LA CULTURE »

Sur la base de ces travaux, la première version du rapport ainsi que le projet de nouvelle base légale sont prévus pour le printemps 2018. C'est à cette période que le Conseil d'État souhaite organiser les premières « Assises de la culture » dans le canton de Neuchâtel.

Dans le prolongement de ces débats, le rapport du Conseil d'État devrait pouvoir être présenté au Grand Conseil à l'automne 2018.



POÉSIE EN ARROSOIR
photo © Guillaume Perret



LES JARDINS MUSICAUX
photo © P-W Henry



FESTIVAL MarioNettes
photo © Tobias Heyel

3. Activités 2016-2017

ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Le service de la culture a conduit ses travaux sur un rythme soutenu. Qu'il s'agisse de l'encouragement à la culture, des activités du pôle patrimonial, de projets internes ou encore de la collaboration intercantonale, l'intensité des efforts a été maintenue à son plus haut niveau.

La mise en œuvre de la politique culturelle présentée en décembre 2015 a nécessité la réorganisation de certains processus. Deux nouveaux groupes d'experts ont notamment été constitués pour examiner les projets en lien avec la création littéraire et celle dans le domaine des arts de la scène. Les premières conventions pluriannuelles ont été conclues avec une série d'acteurs ou d'institutions culturelles.

À l'interne, l'année a été marquée par l'introduction d'un outil de gestion des requêtes. Tant les acteurs culturels que les collaborateurs du service ont dû se familiariser avec cette nouvelle plateforme. Du côté de la collection cantonale d'œuvres d'art, le recensement se poursuit et se mue peu à peu en une démarche d'investigation laborieuse. Au sein de l'État, le service a participé à la réflexion sur l'avenir du château de Colombier, en étroite collaboration avec le service de la sécurité civile et militaire.

OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE

La section conservation du patrimoine a soutenu techniquement et financièrement en 2016 plusieurs chantiers de restauration d'envergure et poursuivi la mise à jour du recensement architectural cantonal. Elle a mené des travaux d'archéologie du bâti et de recherches en archives sur divers édifices et sites, entrepris, avec les autres sections de l'office du patrimoine et de l'archéologie, la révision de la Loi cantonale sur la protection des biens culturels, organisé plusieurs manifestations publiques, des visites commentées dans des lieux patrimoniaux, des cours spécialisés et publié diverses études.

Au Laténium, l'année 2016 a été marquée par le lancement de l'ambitieuse réorganisation des dépôts du musée, ainsi que par la création de l'exposition « Archives des sables, de Palmyre à Carthage ». Réalisée en partenariat avec la Bibliothèque orientale de Beyrouth (Université Saint-Joseph) avec le soutien de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, cette exposition illustre les origines de l'archéologie aérienne, dans le Proche-Orient des années 1920 et 1930.

Les travaux conduits par le canton et les communes concernées par le soutien aux bibliothèques urbaines a débouché sur un projet de refonte de la Loi sur les biens culturels. La nouvelle version, mise en consultation en automne 2016, propose notamment d'étendre la mission de l'État à la sauvegarde des fonds documentaires d'importance cantonale. Toujours dans le domaine patrimonial, le service a participé aux travaux destinés à actualiser la liste nationale du patrimoine culturel immatériel.

Au niveau intercantonal, la collaboration s'intensifie. Ensemble, les cantons romands développent des dispositifs communs pour mieux encourager l'accès à la culture ainsi que la création artistique. La participation à des projets d'envergure nationale, aux côtés de Pro Helvetia et de l'Office fédéral de la culture est également en augmentation. La cheffe de service a également contribué au processus de refondation de la Manufacture, Haute Ecole de théâtre de Suisse romande.

Pour la section archéologie, l'année 2016 se calque avec la fin du soutien financier de la Confédération (OFROU) qui a fourni au canton l'opportunité exceptionnelle de mener des recherches archéologiques d'envergure dans le cadre de la construction de l'autoroute A5. Ainsi, il a fallu se séparer de plusieurs collaborateurs bénéficiant de contrats de droit privé. Suite au départ à la retraite d'un collaborateur, le volet « Archéologie préventive » a pu cependant être renforcé grâce à l'engagement d'un archéologue et à l'augmentation du taux d'activité d'une collaboratrice, spécialiste des sciences de la terre.

OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

En 2016, l'office des archives de l'État (OAEN) a procédé à 31 visites auprès de 16 services de l'administration cantonale et 10 visites auprès de 4 communes, réceptionné 27 versements d'archives administratives et 15 dépôts ou dons d'archives privées (290 mètres linéaires), et autorisé 20 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique (481 mètres linéaires). 13 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement, et un millier de quittances médiévales endommagées ont été restaurées.

Dans le cadre du projet AENeas, un concept global d'archivage numérique pour les autorités et les administrations cantonale et communales neuchâteloises a été élaboré. Un logiciel permettant l'élabo-

ration et le déploiement de plans d'archivage (outil ArchiClass) a été développé et mis en production en avril 2016.

La première phase du projet de nouveau centre d'archives (NCA) a démarré au 1^{er} janvier 2016. Elle porte sur l'analyse des besoins de l'OAEN en locaux de stockage d'archives pour les 50 prochaines années. Dans cette optique, l'OAEN mène une enquête sur le préarchivage dans l'administration cantonale afin de quantifier précisément la masse documentaire existante et d'évaluer son taux d'accroissement pour les décennies à venir.



BUSKERS

photo © J.F. Nussbaumer

4. Les chiffres

ENVELOPPE FINANCIÈRE

En 2016, le service de la culture a géré un volume financier de 13'203'402 francs, dans lequel sont incluses les charges de fonctionnement.

De manière sectorielle, ce montant se décline de la manière suivante : 965'190 francs pour l'office des archives, 7'273'357 francs pour l'office du patrimoine et de l'archéologie cantonale et 4'964'835 francs pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques.



ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

En ce qui concerne le soutien aux activités artistiques et culturelles, les montants se sont répartis sur neuf domaines. Le détail de ces sommes figure dans les pages qui suivent.

5. Montants alloués en 2016

au titre de l'encouragement des activités culturelles et artistiques

ARTS DE LA SCÈNE

TOTAL 1'259'234

Subventions renouvelables

ARTOS, Lausanne		4'000
Centre culturel La Grange, Le Locle		15'000
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin		12'000
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel		180'000
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers		24'142
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds		80'000
Cie du Passage, Neuchâtel		50'000
Cie L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel		20'000
Club 44, La Chaux-de-Fonds		75'000
Corodis, Lausanne		15'000
Fondation Arc en Scènes, TPR, La Chaux-de-Fonds		500'000
Hiver de Danses, Neuchâtel		10'000
Bourse suisse aux spectacles, KTV-ATP, Bienne		1'000
LABEL+ théâtre romand, Lausanne		23'750
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds		10'000
Poésie en arrosoir, Cernier		10'000
Resodance CH, Zurich		7'842
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel		40'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Festival de la Marionnette (1 ^{er} acompte sur 40'000)	20'000
Théâtre Tumulte, Neuchâtel		8'000
TOTAL		1'105'734

Subventions ponctuelles

ENVERGURE CANTONALE ET EXTRA-CANTONALE

Cie du Passage, Neuchâtel	<i>Le chant du cygne</i> (1 ^{er} acompte sur 30'000)	24'000
Cie du Gaz, Les Brenets	<i>Dispar-êtr</i> (1 ^{er} acompte sur 25'000)	20'000
Cie de l'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	<i>Le Bal des Voleurs</i> (1 ^{er} acompte sur 30'000)	24'000
TOTAL		68'000

ENVERGURE RÉGIONALE

Ass. KAKTUS, La Chaux-de-Fonds	<i>Festival Antilope</i>	5'000
Ass. Le plus grand cabaret d'ici, Cormoret	<i>Le plus grand cabaret d'ici</i>	1'000
Boll & Roche Cie, Neuchâtel	<i>Piano.Amp</i>	1'000
Cie de Facto, Neuchâtel	<i>Le Moche</i>	5'000
Cie de Facto, Neuchâtel	<i>Histoire d'un escargot qui découvre l'importance de la lenteur</i>	20'000
Cie du Ciboulot, Cortaillod	<i>Le Mentaliste se confie au hasard</i>	4'000
Cie du Gaz, Les Brenets	<i>Certaines n'avaient jamais vu la mer</i> (solde sur 10'000)	2'500
Cie La Distillerie, Neuchâtel	<i>Tu nous entends</i>	8'000
Cie Léon, La Chaux-de-Fonds	<i>La petite fille aux allumettes</i> (solde sur 8'000)	2'500
Cie de l'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	<i>Marathon</i>	2'000
Cie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds	<i>Camera Obscura</i>	6'000
La Décharge, Fontaines	<i>Revue de la Décharge 2016</i>	1'000
Personne, Môtiers	<i>Appartientum</i>	4'000
Rapsodie Production, St-Sulpice	<i>La Véritable Histoire du Dahu à Poil Dru</i> (solde sur 8'000)	2'500
Résodanse CH, Neuchâtel	<i>La Métamorphose</i>	1'000
STOA, Corcelles	<i>La Naissance des Dieux</i> (solde sur 10'000)	2'500
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	<i>Dedans - Dehors</i>	5'000
Théâtre du Concert, Neuchâtel	<i>Si vous avez le temps, venez avec nous</i>	3'000
Théâtre pour le moment, La Chaux-de-Fonds	<i>Femme non rééduicable</i>	5'000
Ynova, La Chaux-de-Fonds	<i>Bus Tour 3</i> (1 ^{er} acompte sur 7'000)	4'500
TOTAL		85'500

NIFFF

photo © Rebecca Bowring

5. Montants alloués en 2016 (suite)

MUSIQUE

TOTAL 482'621

Subventions renouvelables

Ass. cantonale des musiques neuchâteloises, Le Landeron	5'000
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds	5'000
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu	5'000
Découvertes musicales, Le Locle	2'000
Ensemble symphonique, Neuchâtel	120'000
Festi'neuch, Neuchâtel	10'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon	8'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	30'000
Les Jardins Musicaux, Cernier	100'000
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds	40'000
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, Les Hauts-Geneveys	3'000
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds	10'000
Société de Musique, Neuchâtel	10'000
TOTAL	348'000

Subventions ponctuelles

ENVERGURE CANTONALE ET EXTRA-CANTONALE

The Rambling Wheels, Neuchâtel	Interstellar Riot (1 ^{er} acompte sur 20'000)	16'000
TOTAL		16'000

ENVERGURE RÉGIONALE

Académie de Cor, Bôle	10 ^e anniversaire	1'000
Ass. ArtGuël, St-Imier, La Chaux de Fonds	Festival <i>Option Trombone</i>	1'500
BBM 74, Neuchâtel	<i>La musique EST partage</i>	1'000
Break Social Club, Neuchâtel	<i>Break Social Club</i>	2'000
Chœur Cantabile, Neuchâtel	Concert	3'000
Cycle Opérant, La Chaux-de-Fonds	<i>Les digitales</i>	1'000
Ensemble Vocal de Neuchâtel, Neuchâtel	<i>Misa a Buenos Aires (Misatango)</i>	1'000
Evaprod, La Chaux-de-Fonds	<i>West Side Story</i>	7'000
Evaprod, La Chaux-de-Fonds	<i>Hair (1^{er} acompte sur 7'000)</i>	5'600
Fanfare l'Espérance, Cressier	Participation à la Fête fédérale des musiques à Montreux	1'000
Flût'Alors, Colombier	<i>La machine à fabriquer des mots doux mais pas que</i>	2'000
Groove, Artur Libanio, Neuchâtel	<i>Groove Session X</i>	5'000
Jeune Opéra Compagnie, Cormondrèche	<i>AMOK</i>	10'000
Histoires de Musique, Neuchâtel	<i>Autour du double concerto</i>	2'000
Lady Bee and The Epileptics, La Chaux-de-Fonds	<i>Lady Bee and the Epileptics, la légendaire rencontre</i>	1'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Orphée aux Enfers (1^{er} acompte de 9'000)</i>	7'200
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Alcina</i>	6'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Don Pasquale</i>	6'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Bohème (solde sur 6'000)</i>	2'000
La Sestina, Neuchâtel	<i>Thomas Crequillon</i>	3'000
Lyrica, Cormondrèche	<i>Mefistofele</i>	3'000
TOTAL		71'300

SAISONS

Ass.pour la Collégiale, Neuchâtel	<i>Schubertiade sur la colline (garantie de déficit)</i>	871
Chœur de la Barc, Colombier		1'000
Chœur du Van, Auvonnier		1'000
Le Moment Baroque, Neuchâtel		3'000
Société chorale, Neuchâtel		1'500
Société des Concerts de la Collégiale, Neuchâtel		3'000
Suisse Diagonales Jazz, Berne	Concerts Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds	500
TOTAL		10'871

RÉALISATION DE CDs

Groupe A'mson, La Chaux-de-Fonds	<i>Dounya</i>	1'500
Ass. Koqa Beatbox, La Chaux-de-Fonds		2'000
Blaser Samuel, La Chaux-de-Fonds	<i>Samuel Blaser Solo</i>	1'000
Juan Blanco, Neuchâtel	<i>Relief & Sentences</i>	2'000
Junior Tshaka, Cornaux		1'500
Indago, Nathan Baumann, La Chaux-de-Fonds	<i>Branches Ep</i>	1'500
Marin Aureliano, Neuchâtel	<i>Revolución-Tango</i>	2'000
A virtual friend, Bevaix		2'000
Silver Dust, La Chaux-de-Fonds	<i>The Age of Decadence</i>	2'000
Vuille Cédric, Colombier	<i>Steady Engine</i>	1'000
TOTAL		16'500

DIVERS

Ass. de coordination de la Case à Chocs	25 ans de la Case à Chocs	10'000
Concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall	Participation de musiciens neuchâtelois	2'500
Ensemble vocal Vox Animae, Lignières	10 ^e anniversaire	1'000
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau	Participation d'un musicien neuchâtelois	200
Orchestre symphonique suisse des jeunes, Zurich	Participation de cinq musiciens neuchâtelois	1'250
Rock Altitude Festival, Le Locle	Garantie de déficit	5'000
TOTAL		19'950



5. Montants alloués en 2016 (suite)

ARTS PLASTIQUES TOTAL 93'063

Subventions renouvelables

Centre d'Art, Neuchâtel		20'000
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel		5'000
Fonds d'entraide et caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses, Zurich		1'713
Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel		10'000
Visarte Neuchâtel		1'000
TOTAL		37'713

Subventions ponctuelles

Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds	La neuchâteloise	10'000
Visarte, Neuchâtel	150 ans de Visarte	2'000
Visarte, Suisse	150 ans de Visarte	1'000
TOTAL		13'000

Acquisition d'œuvres contemporaines

André Yves, Galerie Jonas, Cortaillod	Photographie «Tre Fiumi» (2015)	1'200
Cavalli Géraldine, La Chaux-de-Fonds	5 gravures de la série «Drôles de drames» (2015)	1'250
Da Mata Francisco, Galerie Lange + Pult, Auvornier	«Geometry's flying circus» (2016)	5'500
Jendly Benjamin @ Silas, 72 ^e Biennale d'art contemporain, La Chaux-de-Fonds	«Enfant terrible 2» (2016)	3'000
L'Épée Raymond, 72 ^e Biennale d'art contemporain, La Chaux-de-Fonds	«Le Havre» (2013-2014)	8'000
Müller Grégoire, Espace Art+Galerie Schilling, Neuchâtel	«Three Eggs»	12'600
Pellaux Camille Jean, 72 ^e Biennale d'art contemporain, La Chaux-de-Fonds	«Momie moderne n°1» (2015)	2'800
Simon-Vermot Prune, Ass. La Locomotive, La Chaux-de-Fonds	«Confettis»	1'600
Mandril, Galerie 2016, Hauterive	«Midtown Serbia» (2010)	3'000
Romano Roberto, 72 ^e Biennale d'art contemporain, La Chaux-de-Fonds	«Sans titre #1» (2013)	1'000
Wyser Philippe, Ass. Impressions/expos, La Chaux-de-Fonds	5 dessins (2010-2015)	2'400
TOTAL		42'350

LITTÉRATURE ET PUBLICATIONS TOTAL 52'316

Subventions renouvelables

Ass. des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Auvornier		1'000
PIJA - Prix Interrégional Jeunes Auteurs, Genève		2'000
TOTAL		3'000

Subventions ponctuelles

ACEL, Bienne	Trois pièces d'Agota Kristof	2'000
Bêtes à plumes, Valangin	Jukebox littéraire au Burkina Faso & au Bénin	2'000
PhotoCH, Berne	Achèvement de la base de données de photoCH	3'000
Infolio Editions, Gollion	Quel est le salaud qui m'a poussé ? (Cent figures de l'histoire suisse)	1'000
Institut neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds	Le canton de Neuchâtel au fil de la migration	6'000
Le Livre sur les quais, Morges	Participation neuchâteloise	1'000
TOTAL		15'000

Aide à l'édition littéraire

Amstutz Thierry, Editions Slatkine, Genève	La montre disparue	3'000
Camara Latif, Editions Pierre Philippe, Genève	L'enfant d'ailleurs	1'200
Chappuis Pierre, Editions Corti, Paris	Dans la lumière sourde de ce jardin	1'326
Guinand Julie, Editions d'autre part, Genève	Dérives asiatiques	2'000
Perrenoud Estelle, Editions de l'Hèbe SA, Charmey	Envol d'un oiseau vert	3'000
Pigeon Gilbert, Infolio Editions, Gollion	Les Insignifiants	2'700
Zufferey Hélène, Editions Plaisir de lire, St-Aubin-Sauges	L'héritière de la pupille	2'500
TOTAL		15'726

Bourses d'écriture

Darbellay Claude, Cortaillod	La jeune fille et son amant (2 ^e acompte sur 10'000)	3'000
Guinand Julie, La Chaux-de-Fonds	Avalanche (1 ^{er} et 2 ^e acomptes sur 10'000)	8'000
Guinand Julie, La Chaux-de-Fonds	Dérives asiatiques (solde sur 6'000)	2'000
TOTAL		13'000

Acquisitions d'ouvrages

Editions Attinger, Hauterive	Léon Perrin (1886-1978)	500
Editions de la Chatière, Chézard	Nathalie Monbaron, Maximilien de Meuron, sa vie - son œuvre	4'000
Gauthier Huber, Neuchâtel	Hasard Objectif (texte et photographie)	700
Pierre Mayer, Cernier	Silas, le petit astronaute (livre musical)	390
TOTAL		5'590



HORS TRIBU

photo © Hors Tribu

5. Montants alloués en 2016 (suite)

LECTURE ET BIBLIOTHÈQUES

TOTAL 1'977'750

Subventions renouvelables		
AROLE Jeunesse et médias, Lausanne		1'000
Bibliomedia Suisse, Lausanne	Prix Bibliomedia Suisse 2016	250
Commune du Val-de-Ruz (bibliothèque de Fontainemelon), Cernier		1'000
Commune de Val-de-Travers (bibliothèque de Môtiers), Fleurier		1'000
Bibliothèque communale, Le Locle		15'000
Bibliothèque communale, Peseux		3'000
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds		700'000
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel		1'250'000
Bibliothèque sonore romande, Lausanne		1'500
Nouvelle revue neuchâteloise, La Chaux-de-Fonds		2'000
Fondation ch pour la collaboration confédérale, Soleure		500
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich		1'000
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1'000
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte, Zurich		500
TOTAL		1'977'750

CINÉMA

TOTAL 232'500

Subventions renouvelables		
Fondation romande du cinéma, Cinéforum, Genève		130'000
La Lanterne Magique, Neuchâtel		40'000
NIFFF, Neuchâtel		53'000
Passion Cinéma		3'000
Prix Farel	Contribution du canton	1'500
Roadmovie, Lausanne	Deux étapes dans le canton : Les Ponts-de-Martel et Coffrane	5'000
TOTAL		232'500

MÉDIATION CULTURELLE

TOTAL 16'940

Subventions ponctuelles		
Art+Médiation, Fenin		5'000
Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds		4'000
Théâtre du Passage, Neuchâtel		5'000
TOTAL		14'000

Agenda jeune public

Participation aux frais de réalisation		2'940
TOTAL		2'940

DIFFUSION

TOTAL 47'000

Arts de la scène		
Cie de Facto, Neuchâtel	Tournée «Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien»	4'000
Cie L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	Tournée «Marathon»	5'000
TOTAL		9'000

Musique

Chœur Yaroslavl, Neuchâtel	Tournée romande	1'000
Fahrni Mike, La Chaux-de-Fonds	Tournée européenne	2'000
Faragalli Michel, Savagnier	Tournée romande <i>Dashûr</i>	1'000
Forcucci Luca, Boudry	Tournée <i>Carnet de Route</i> au Brésil	2'000
In illo tempore, Neuchâtel	Tournée romande <i>Nowell : Christmas carols d'hier et d'aujourd'hui</i>	2'000
Nido Jonathan, La Chaux-de-Fonds	Tournée en Chine, Russie et Europe	3'000
Nido Jonathan, La Chaux-de-Fonds	Tournée en Nouvelle-Zélande, Pologne, Europe, Suisse	2'000
November-7, Cornaux	Tournée européenne	2'000
Opéra Décentralisé Neuchâtel, Auvornier	Tournée suisse et française	15'000
Onirical Blend, Neuchâtel	Tournée romande	1'000
Overtones Productions, Le Locle	Tournée romande <i>Hollywood duo second</i>	1'000
The Waffle Machine Orchestra, Neuchâtel	UK Tour 2016	1'000
TOTAL		33'000

Cinéma

NIFFF, Neuchâtel	<i>NIFFF on Tour</i>	5'000
TOTAL		5'000



FESTIVAL DE MARIONNETTES

photo © Damien Bossis

5. Montants alloués en 2016 (suite)

ATELIERS ET ARTISTES EN RÉSIDENCE – BOURSES TOTAL 30'651

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, PARIS

Stéphanie Jeannet, Neuchâtel, dessinatrice
du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 (6'000.-)

Emilie Blaser, Neuchâtel, comédienne-musicienne
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 (6'000.-)

APPARTEMENT-ATELIER, BERLIN

Laurence Favre, Genève, réalisatrice
du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 (6'000.-)

Kester Güdel, Neuchâtel, plasticien
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 (6'000.-)

Charges en lien avec les ateliers

Cité Internationale des arts, Paris	6'151
Artists in residence ch, Aarau	500
TOTAL	6'651

SCIENCES, FORMATION ET DIVERS TOTAL 193'380

Subventions renouvelables

Académie de Meuron, Neuchâtel	90'000
Fondation Maurice Favre, La Chaux-de-Fonds	14'400
Institut neuchâtelois, Neuchâtel	3'000
Institut suisse de Rome	500
Prix Bachelin 2016 Régis Huguenin-Dumittan (histoire) et Géraldine Delley (archéologie)	2'000
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN)	26'000
Université populaire, La Chaux-de-Fonds	10'000
TOTAL	145'900

Manifestations ponctuelles diverses

Communauté Israélite du canton de Neuchâtel 120 ^e anniversaire de l'inauguration de la synagogue de La Chaux-de-Fonds	4'000
Ecolades, Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds Ecolades 2016 (solde sur 20'000)	10'000
TOTAL	14'000

Archives pour demain

M. Jacques Cornu, motocycliste, interviewé par M. Bernard Jonzier	
M. Jean-Pierre Ghelfi, ancien président du conseil d'administration de la BCN, interviewé par M. Nicolas Rousseau	
M. Jean Zwahlen, ancien directeur de la BNS, interviewé par M. Michel Schlup	
TOTAL	33'480

TOTAL POUR ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES 4'385'455



PLAGE DES SIX POMPES

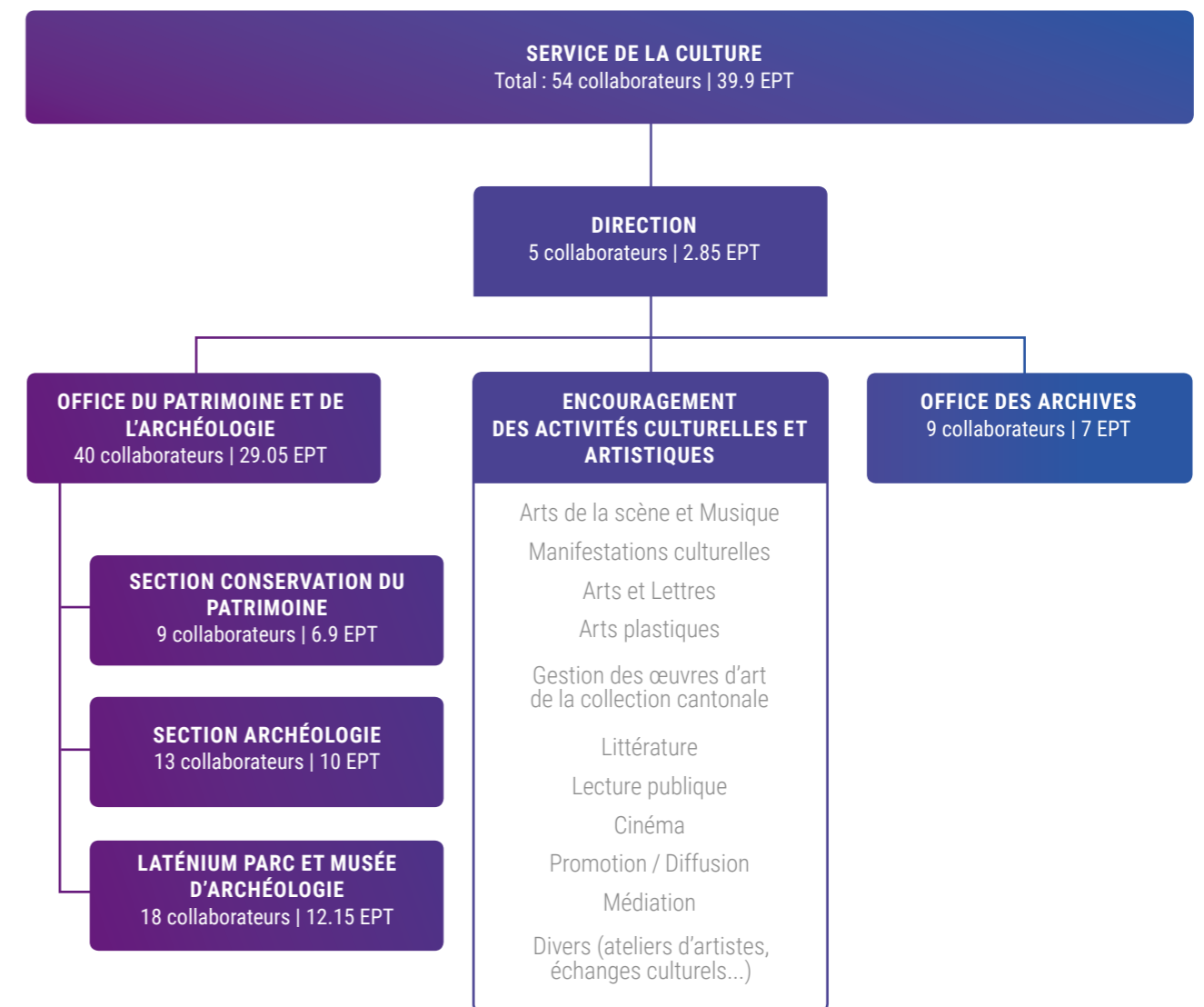
Photo © Brigou



ROCK ALTITUDE

photo © Alexandre Dell'Olivo

6. Organisation du service



Cheffe de service (100%)
 Adjoint à la cheffe de service (50%)
 Collaborateur scientifique (25%)
 Secrétaire (50%)
 Secrétaire-comptable (60%)
 Stagiaires (100%)

Mme Zsuzsanna Béri
 M. Jean-Daniel Jaggi
 M. Matteo Capponi
 Mme Violaine Godet
 Mme Solange Rufenacht
 Mme Camille Fuentes (2015-2016)
 Mme Cristina Santos (2016-2017)

Cette édition, Panorama
vous invite à découvrir en image les festivals
qui font rayonner notre canton.



SERVICE DE LA CULTURE

Le Château
Rue de la Collégiale 12
2000 Neuchâtel
T. 032 889 69 08
www.ne.ch/scne